



CONSEIL COMMUNAL DE PENTHAZ

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PREAVIS MUNICIPAL N° 4 – 2013

« Budget 2014 »

La commission composée de Mme Vuillaume (présidente), de MM Bommottet, Haymoz, Jeanbourquin, Marcoz, Métral et Rodriguez s'est réunie le mercredi 30 octobre à la maison de commune en présence de la municipalité incorpore ainsi que du boursier communal. Une deuxième réunion a eu lieu le mercredi 6 novembre 2013.

Lors de la première séance, M. Besson nous a présenté le budget et le préavis de manière très détaillée. M. Tronchet a précisé les points comptables et les autres membres de la municipalité ont complété les informations relatives à leur dicastère. Nous les en remercions.

Notre analyse fait apparaître les points suivants :

- Comme d'habitude les charges cantonales et intercommunales limitent la municipalité dans sa gestion.
- L'augmentation de l'impôt communal avec son effet sur la péréquation cantonale permet :
 - D'avoir un résultat monétaire qui devrait redevenir positif.
 - D'entretenir les infrastructures communales (fontaine, panneau d'affichage, clés électroniques, écran de projection de la grande salle, réaffectation du local du feu cimetièrre, temple, installation de Moloks, etc.).
- La répartition détaillée des charges par dicastère permet une affectation très précise qui optimise les remboursements de tiers (par exemple : ASICoPe, voirie, thématiques, etc.).
- D'autres frais viennent augmenter les dépenses comme l'étude du giratoire, les transports de bus PPDL.

Au vu des points relevés ci-dessus, la commission des finances propose au conseil communal d'accepter le préavis municipal N° 4 - 2013 tel que présenté.

La Présidente

Annemarie Vuillaume

Le Rapporteur

Lionel Jeanbourquin